

ID: 057-215706284-20201013-2020_116-DE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2020/116

Conseillers elus: 27 - En Fonction: 27 - Presents: 24

SÉANCE EN DATE DU 13 OCTOBRE 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDIOT, MAIRE.

POINT 24 : EXPOSITION DE CHAMPIGNONS

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications de Monsieur Guy Rossler, adjoint au maire, qui explique :

- que par délibération en séance du 8 septembre 2020, le conseil municipal a décidé d'organiser une exposition de champignons à l'automne 2020 et de prendre en charge les frais liés à cette manifestation.
- que M. Etienne Charles, spécialiste des champignons, qui devait intervenir n'étant plus disponible, c'est M. Gilles Weiskircher qui le remplacera et qui bénéficiera du remboursement des frais de déplacement liés à son intervention.
- que cette manifestation aura finalement lieu dans le préau du groupe scolaire Robert Schuman sous la forme d'une conférence sur les champignons organisée dimanche le 18 octobre 2020 de 14h00à 15h30 suivie d'une séance de détermination des champignons cueillis,

Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

A l'unanimité des voix,

- accepte cette modification de la délibération du 8 septembre 2020 et décide de prendre en charge les frais de déplacement de M. Gilles WEISKIRCHER.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 19 octobre 2020

Pour extrait conforme, Sarralbe, le 19 octobre 2020 Pour le maire, L'adjoint par délégation, Gérard BERGANTZ